



PROVINCE DU HAINAUT  
 Ville de La Louvière

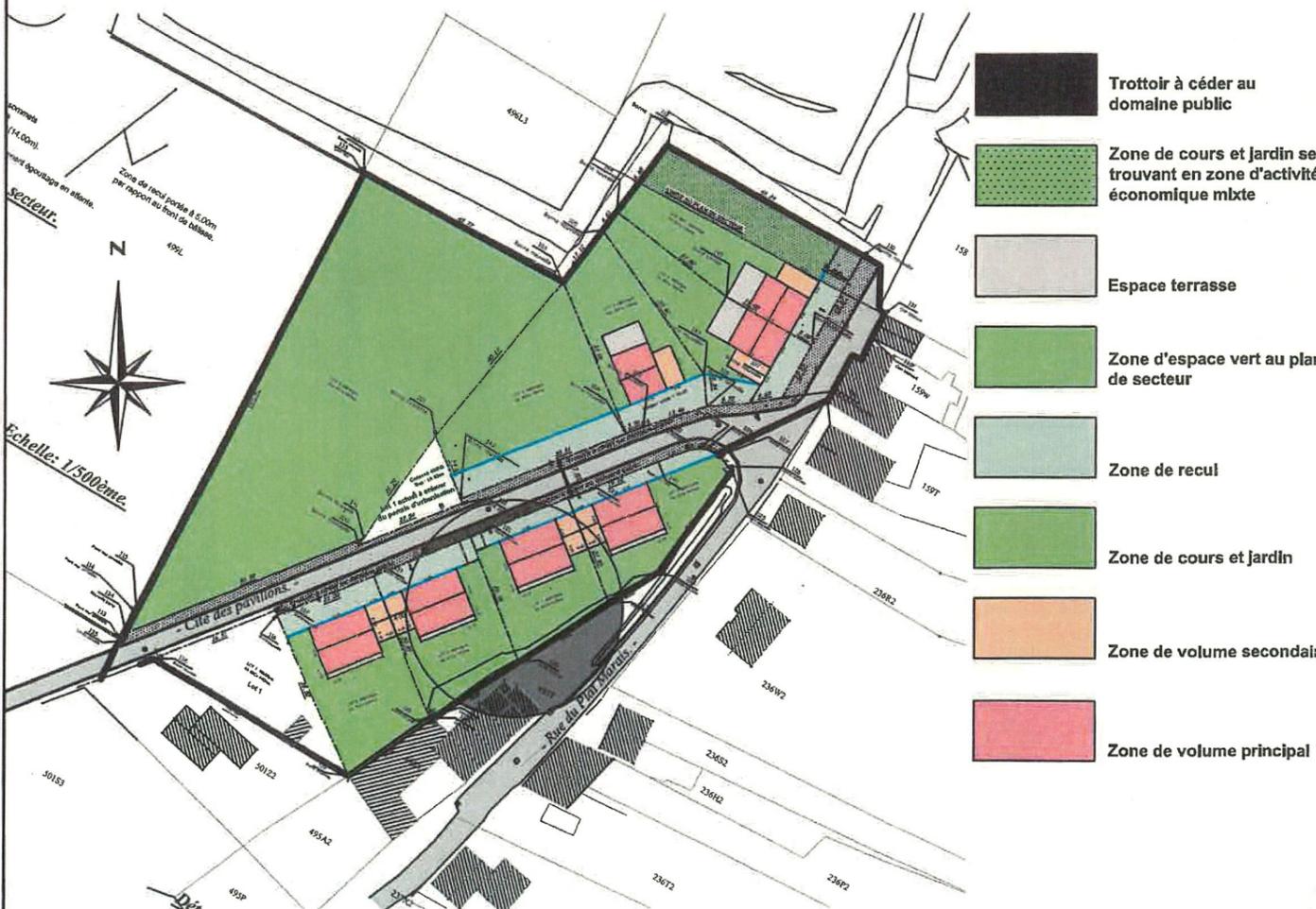
10ème Division \_ Section A n°496M3 et 496G3

Rue des Pavillons

Procès-Verbal de Bornage du LOT 5

Le lot est délimité par les sommets 116, 117, 118 et 119 et a une superficie de 6A 75ca.  
 Ce terrain fait partie du lotissement référencé Strépy-Bracquegnies 10.385/000/14L, délivré par le Fonctionnaire délégué en date du 22/11/2021.

Le 11 Janvier 2024, je soussigné Bernard Vanderton, géomètre auprès de la ville de La Louvière et du CPAS, ai dressé et signé le présent procès verbal, en triple exemplaires et autant de copies que de besoin, pour valoir et servir ainsi que de droit à la date reprise ci-avant.



Vu et approuvé par le Conseil de l'Action Sociale du CPAS de La Louvière en séance du

Le Directeur Général

D. Morisot

Le Président

N. Godin

Référence :  
 Permis d'urbanisation  
 Pavillons

Echelle :  
 1/200ème

Date :  
 Le 11 Janvier 2024

Dessiné par :  
 Catherine Le Bon

Précadastration

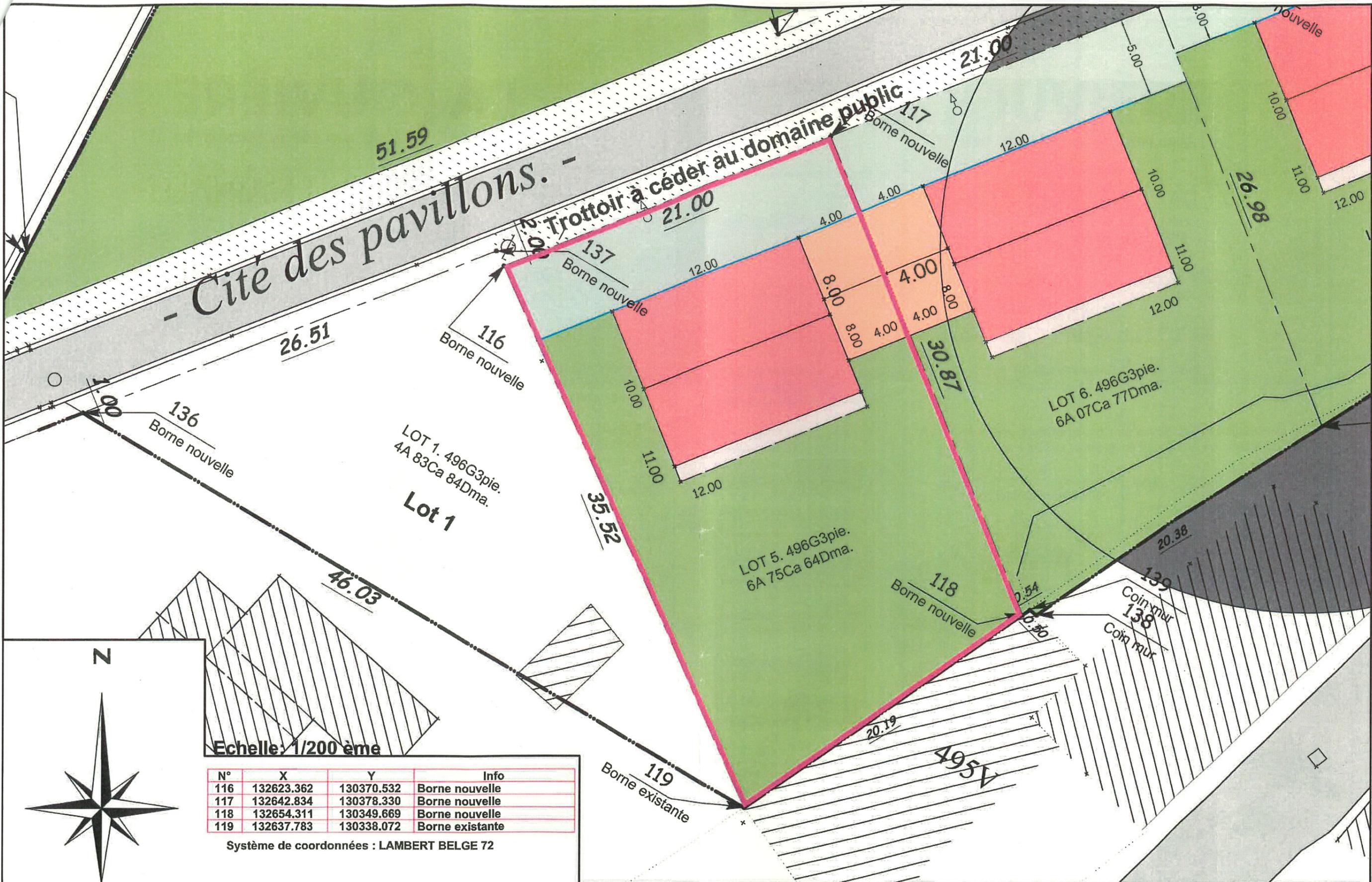
Référence Plan du Lot : 55042 - 10446  
 Référence Plan Général de Lotissement: 55042-10440

Plan dressé par le géomètre-expert B. VAN DERTON  
 légalement assermenté devant le Tribunal de 1ère instance  
 séant à Mons et Inscrit au Conseil Fédéral des  
 Géomètres-Experts sous le n°GEO 040487

Le Géomètre

*B. Van Derton*  
 B. VAN DERTON

Plan n° :  
 LOT 5 - Plan n°1



**- Cité des pavillons. -**

**Trottoir à céder au domaine public**

LOT 1. 496G3pie.  
4A 83Ca 84Dma.  
**Lot 1**

LOT 5. 496G3pie.  
6A 75Ca 64Dma.

LOT 6. 496G3pie.  
6A 07Ca 77Dma.

Echelle: 1/200 ème

N°	X	Y	Info
116	132623.362	130370.532	Borne nouvelle
117	132642.834	130378.330	Borne nouvelle
118	132654.311	130349.669	Borne nouvelle
119	132637.783	130338.072	Borne existante

Système de coordonnées : LAMBERT BELGE 72

